

Echo des DP :



Audrey GARDULSKI
Elue DP

❖ **QUESTION...** Comment est calculée la dotation annuelle de CDD pour un site ? Pourquoi n'y a-t-il pas d'ajustement en fonction des absences de longue durée ?

❑ **REPONSE...** Pour chaque exercice la DG attribue une dotation à la région. Cette dotation a été déclinée par agence en début d'année pour faire face aux besoins locaux au regard du consommé 2018 et de la validation du DT/DTD. Le DT et/ou le DTD peuvent activer la fongibilité entre agences si nécessaire.



Blandine GOUT
Elue DP

❖ **QUESTION...** Nous assistons à une recrudescence des mobilités professionnelles de type REA vers le poste de conseiller. Pouvez-vous nous donner le nombre d'agents concernés par cette situation en 2018 et depuis janvier 2019 ?

❑ **REPONSE...** 9 situations sur l'année 2018 ; 7 situations sur le 1er semestre 2019.

❖ **QUESTION...** Combien y a-t-il eu de refus de demande de télétravail et de travail de proximité pour 2019 ?

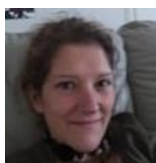
❑ **REPONSE...** 97 refus de télétravail pour 2134 demandes (soit 2037 accords). 41 refus de travail de proximité sur 64 demandes (soit 23 accords).



Lamia MASTOURI
Elue DP

❖ **QUESTION...** En cas d'intempéries, un agent peut se rendre pour travailler dans le site le plus proche de son domicile. Comment cet agent pourra-t-il travailler quand ce site sera un site (passé avant le sien) « un agent un portable » ?

❑ **REPONSE...** Bien que 2 portables servant en remplacement de matériel en panne ou en cas d'oubli d'un matériel au domicile soient disponibles, il y a en effet un risque de ne pas pouvoir travailler. Celui-ci disparaîtra au 4eme trimestre 2020 lorsque tous les agents seront dotés d'un portable.



Caroline MOINSE
Assistante DP

❖ **QUESTION...** Le projet 1A1P a engendré une révision des sites labélisés en 2019 pour accueillir les travailleurs de proximité. Comme sur le périmètre AOS, d'autres sites seront-ils ouverts dès cette année à cette modalité de travail ? Si c'est le cas, les agents qui se sont vus refusés le travail de proximité pourront-ils voir leur candidature réétudiée cette année ?

❑ **REPONSE...** Une 1ere vague 1 agent 1 portable a été définie au niveau de la région et le déploiement se réalisera de juin à septembre. Elle concerne les sites de Watrelos, Lille Gand Sud, Dunkerque, Calais Mollien, Château Thierry, Friville Escarbotin et Noyon. Une 2eme vague se déroulera sur la période d'octobre à novembre, les sites identifiés sont en cours de validation. Les demandes des agents pour du travail de proximité sur ces sites ne pourront donc aboutir cette année.



Laurent BERNARD
Délégué Régional SNAP

Une question, une précision...

ILS SONT LA POUR VOUS REPONDRE

[Cliquez ici pour voir toutes les Questions / Réponses DP 2019](#)